

**Procès-verbal**  
de la réunion du conseil d'établissement  
du 25 septembre 2024, à 19 h à l'école du Chêne

**Personnes présentes :**

Lysanne Bourguignon  
Jacinthe Poulin  
Catherine Vézina  
Fanny St-Onge  
Marie-Christine Bergeron-Laroche  
Laurie St-Onge

Marie-Pier Lepage  
Clara Daigle  
Michaël Beaudet  
Marie-Pier Gauron  
Johannie Beurivage  
Miriam Desrochers

**1. Préliminaires**

**1.1 Ouverture de la rencontre**

La rencontre débute à 19h03.

**1.2 Présence et vérification du quorum**

**2. Secrétariat**

**2.1 Secrétariat**

Madame Catherine Vézina se propose comme secrétaire.

**2.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Monsieur Michaël Beaudet fait la lecture de l'ordre du jour. Madame Marie-Pier Gauron propose que celui-ci soit adopté. Cette proposition est appuyée par madame Johannie Beurivage et adoptée à l'unanimité.

**2.3 Lecture et adoption du procès-verbal du 6 juin 2024**

Madame Lysanne Bourguignon fait la lecture du procès-verbal du 6 juin 2024. Monsieur Michaël Beaudet propose l'adoption de celui-ci. Cette proposition est appuyée par Madame Clara Daigle et adoptée à l'unanimité.

**2.4 Suivis au procès-verbal**

Entrée progressive

En général, les entrées progressives se sont bien déroulées. Cependant, puisque nous sommes obligés d'offrir un service de garde lorsque les élèves ne sont pas avec l'enseignante, nous avons demandé aux parents de compléter un sondage afin de savoir le nombre d'enfants qui seraient présents. Malheureusement, certains parents n'ont pas répondu adéquatement ou n'ont tout simplement pas répondu, ce qui a occasionné beaucoup de réajustements. Il faudra prévoir une stratégie plus efficace pour l'an prochain.

### Plan de lutte

Le document explicatif pour les parents a été envoyé aux membres du conseil d'établissement. Tous les membres approuvent le feuillet explicatif qui sera envoyé aux parents avant le 30 septembre.

### Rapport annuel du conseil d'établissement

Le rapport a été envoyé à la Direction générale.

## **2.5 Retour sur l'assemblée générale de parents tenue le 4 septembre 2024**

Comparativement à l'an dernier, de nouveaux parents étaient présents à l'assemblée générale. Il y a eu quelques questions concernant les cours d'école. Les deux tirages pour le paiement des effets scolaires ont été faits lors de l'assemblée. Mme Sylvie était présente pour surveiller les enfants présents.

## **2.6 Révision du procès-verbal de l'assemblée générale du 4 septembre 2024**

Madame Lysanne Bourguignon fait la lecture du procès-verbal. Madame Johannie Beauvillage propose l'adoption de celui-ci. Cette proposition est appuyée par Madame Laurie St-Onge et adoptée à l'unanimité.

## **2.7 Déclaration d'intérêts**

Tous les membres du conseil d'établissement ont rempli le formulaire.

## **3. Questions du public**

Aucune question.

## **4. Consultations/décisions**

### **4.1 Procédure d'élection pour pourvoir le poste au CE**

#### **4.1.1 Secrétaire**

Madame Catherine Vézina accepte le rôle pendant les rencontres, les procès-verbaux seront rédigés par madame Émilie Joncas.

### **4.2 Approbation des règles de régie interne 2024-2025**

Madame Lysanne Bourguignon présente les principales règles de régie interne. Madame Jacinthe Poulin demande s'il serait possible de devancer les rencontres à 18h45 au lieu de 19h00. Les membres proposent également que les rencontres aient lieu uniquement à l'école du Chêne cette année. Madame Jacinthe Poulin propose l'adoption de celles-ci. Cette proposition est appuyée par Marie-Pier Lepage et adoptée à l'unanimité.

### **4.3 Proposition et adoption du calendrier des rencontres pour l'année scolaire 2024-2025**

À la suite de la présentation du calendrier des rencontres, il est proposé par madame Miriam Desrochers d'adopter celui-ci. Cette proposition est appuyée par madame Jacinthe Poulin et adoptée à l'unanimité.

#### **4.4 Approbation des frais chargés aux parents**

Les frais chargés aux parents sont présentés pour chacune des classes. Le document est adopté par madame Marie-Pier Gauron et appuyé par monsieur Michaël Beaudet.

#### **4.5 Ententes avec les municipalités de St-Édouard et de Lotbinière**

Il n'y a pas de changement aux ententes avec les municipalités.

#### **4.6 Approbation du service des dîneurs**

Mme Lysanne Bourguignon présente les tarifs pour l'année 2024-2025. Le service de dîneur a un budget autofinancé. Un montant de 2,50 \$ /élève sera chargé aux parents pour le service du midi régulier soit 450\$ pour l'année et 5,00\$ pour le service occasionnel. Les cartes fiches pour 20 dîners couteront 80,00\$ et celles de 10 dîners 40,00\$. Michaël Beaudet suggère que les employés qui détiennent la classe d'emploi d'éducatrice spécialisée soient payés au même salaire lors du dîner au lieu du salaire de surveillante. Mme Lysanne explique que les salaires sont régis par les conventions collectives donc que ce n'est pas de notre ressort. Il est proposé par madame Marie-Christine Bergeron-Laroche d'adopter ces tarifs. Cette proposition est appuyée par madame Miriam Desrochers et adoptée à l'unanimité.

#### **4.7 Proposition de mesure pour la facturation**

Il est proposé de garder la même proposition que l'année dernière, soit 2 versements pour le paiement de la surveillance du dîner sur la facture scolaire. De plus, des ententes de paiement peuvent être prises et nous offrirons un délai de paiement plus grand. Mme Miriam Desrochers appuie ces mesures et madame Jacinthe Poulin approuve.

#### **4.8 Approbation des activités éducatives**

Madame Lysanne Bourguignon présente les activités planifiées pour plusieurs groupes (tableaux). Mme Catherine Vézina propose que ces activités soient adoptées. Cette proposition est appuyée par madame Fanny St-Onge et adoptée à l'unanimité.

#### **4.9 Voyage linguistique**

Madame Catherine Vézina présente le projet de voyage à Ottawa pour les élèves de la 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année. Le voyage aurait lieu du 25 au 27 avril 2025. Le coût serait de 620\$ pour les activités, le transport et la majorité des repas. Des moyens de financement seraient disponibles. Pour le moment, les accompagnateurs restent à déterminer. Madame Johannie Beurivage propose l'adoption de ce projet. Madame Marie-Pier Lepage accepte cette proposition.

## **5. Informations**

### **5.1 Formation aux nouveaux membres**

La formation a été faite par tous les anciens membres. Mme Lysanne Bourguignon fera le suivi auprès de madame Miriam Desrochers qui est un nouveau membre au sein de conseil d'établissement.

### **5.2 Services complémentaires 2024-2025**

Cette année, il y a un 100% en orthopédagogie à l'école du Chêne. Le contrat en orthopédagogie aux écoles de la Berge et de la Falaise (70%) est occupé par madame Janick Fallu. Nous avons aussi un 40% en psychoéducation. Toutefois, madame Marie-Soleil Bergeron nous quittera dans la semaine du 14 octobre pour son congé de maternité. Son remplacement est affiché. Par ailleurs, nous avons également les services réseau suivants: orthophonie, ergothérapie et psychologie.

### **5.3 Loi 40**

Le conseil d'établissement analyse les besoins de l'élève et la situation de l'école, les enjeux en lien avec le projet éducatif, consulte les élèves, établit le budget annuel de l'école, etc.

## **6. Rapports**

### **6.1 Rapport du président**

Nous avons passé de belles vacances. On continue, on ne lâche pas!

### **6.2 Rapport de la direction**

Mme Lysanne est bien heureuse d'être de retour dans nos écoles pour une deuxième année. Le portrait du personnel (en lien avec les vides de service vécus l'an dernier) est très réjouissant. Nous avons maintenant une enseignante en art dramatique et une orthopédagogue pour les écoles de la Berge et de la Falaise. Les aides à la classe sont vraiment une belle ressource pour nos écoles (Mme Audrey et Mme Émilie pour l'école du Chêne, Mme Marie-Pier pour l'école La Berge et Mme Jessica pour l'école de la Falaise). Il y a eu un peu d'adaptation de la part de tous au début, mais ça se passe bien.

### **6.3 Rapport des enseignants**

#### **6.3.1 Berge**

Belle rentrée ! L'équipe a accueilli Mylène St-Charles, stagiaire en 1<sup>re</sup> année. L'activité Paradoxe et Parodie a été bien appréciée des élèves. Un système de récompense a été mis en place, le Fleuve de l'amour : les élèves peuvent mériter des « bateaux » qu'on pose sur le mur (fleuve) et lorsque le fleuve est rempli, les élèves ont droit à une activité récompense.

#### **6.3.2 Chêne**

La rentrée s'est bien passée, les élèves se sont amusés avec l'activité de minigolf lors de la première journée d'école offerte en collaboration avec l'OPP. Un dîner poutine a aussi été organisé dans la première semaine par l'OPP. Une activité avec Prof Dino

a eu lieu le 23 septembre pour tous les groupes (glace sèche et activités policières). Le tournoi de hockey pendant les récréations vient de débiter à Chêne.

### **6.3.3 Falaise**

Une belle rentrée ! Les élèves ont eu une épluchette de maïs organisée par l'OPP et l'école. Manu le magicien est venu mettre de la magie dans notre école. Le tournoi de hockey pendant les récréations a également débuté. Les élèves de 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> années ont eu la visite du directeur adjoint de Pamphile-Le May pour discuter des profils.

## **6.4 Rapport de l'OPP**

### **6.4.1 Berge et Falaise**

L'OPP a organisé l'épluchette de maïs et a aidé lors de la photo scolaire. Les membres viendront décorer les écoles pour l'Halloween. Le Club Optimiste fournira des bonbons pour tous les élèves lors de l'Halloween.

### **6.4.2 Chêne**

L'OPP a organisé un dîner poutine et a collaboré à l'activité de minigolf. Les membres ont également donné un coup de main lors de la photo scolaire. Ils viendront décorer l'école pour l'Halloween. Le Club Optimiste offrira des bonbons à tous les élèves.

## **6.5 Rapport de la représentante au comité de parents**

Il n'y a pas eu de rencontre.

## **7. Autres points**

### **7.1 Date de la prochaine rencontre**

La prochaine rencontre aura lieu le mercredi 13 novembre à 18h45 à l'école du Chêne.

## **8. Levée de l'assemblée**

Madame Catherine Vézina propose la levée de l'assemblée, la rencontre termine à 20h03.



Lysanne Bourguignon  
Directrice



Michaël Beudet  
Président du conseil d'établissement